

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **société S.P.A.P** dont le siège social est à BONNEUIL SUR MARNE la somme de **300,00 €uros** (trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 30/10/2018 au 29/10/2019.

Fait à Paris, le 16 avril 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

